



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football - Membre de la CON.CA.CAF

PROCES -VERBAL

DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 03 juillet 2020 (Par visioconférence)

Présents : AMARANTHE-HORTH Armide, BAFU Marcel, CLAU Gilles, DEDE Dominique, LONG Rina, MIJDT Alain, MONTGENIE Richard, NELSON Antoine.

Le président Marcel BAFU ouvre la séance à 18h25.

1. Demande de label « école féminine de football »

VU le dossier de demande de label présenté par le club de LOYOLA OC,

VU les critères du Label Ecole Féminine de Football à 3 niveaux (bronze, argent, or) mis en place par la FFF,

CONSIDERANT la politique d'accompagnement, de valorisation et de recherche qualitative au sein des clubs par la FFF,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider la demande de label « Ecole féminine de football » (niveau argent) pour le club de LOYOLA OC.

2. Demande de réouverture du club du PAC du MARONI

VU le dossier présenté par les dirigeants du PAC du MARONI,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider la réouverture du club du PAC du MARONI et l'engagement de ce club dans le championnat de Régionale 2 pour la saison 2020-2021.

3. Proposition d'organisation des championnats de la R1 et de la R2 pour la saison 2020-2021

Proposition succincte de l'organisation du championnat de Régionale 1 :

Phase 1 :

Groupe 1 : 8 équipes en matchs Aller/Retour

Groupe 2 : 7 équipes en matchs Aller/Retour

Phase 2 :

- Les premiers de chaque poule jouent le titre de champion en match Aller/Retour
- Les 2^{èmes} de chaque poule jouent la place du 3^{ème} du championnat de R1 pour désigner l'ordre des qualifiés de la Coupe VYV-2022.
- Les équipes classées 5^{ème} de chaque groupe jouent en match Aller/Retour pour désigner l'équipe qui jouera les barrages avec l'équipe de Régionale 2
- Les équipes classées 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} de chaque poule sont rétrogradées en Régionale 2 en fin de saison.

Après discussions et échanges de points de vue,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de transmettre au cours de la semaine 28, la proposition et les modalités d'organisation des championnats de la R1 et de la R2 pour la saison 2020-2021, à tous les présidents de clubs,

DECIDE de rencontrer par visioconférence tous les présidents des clubs de R1 et de R2, le samedi 18 juillet 2020, à 16h, afin d'échanger sur cette nouvelle organisation des championnats de R1 et de R2.

DECIDE d'inviter le président de l'Amicale des Educateurs à cette rencontre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 20h16.

Le Secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M. BAFAU